La Gazette en Yvelines

N°89
Mercredi 28 juin 2017
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Un « manager de ville » arrive bientôt pour les commerces conflanais et achérois. Aux Mureaux et à Chanteloup-les-Vignes, l'autre manager de vallée de Seine satisfait commerçants et mairies.

Commerces de centre-ville Un manager pour enrayer le déclin ?



Dossier - P. 2

Actualités p.7

YVELINES



Un département fibré d'ici la fin 2020 ?

Actualités p.4

MANTES-LA-VILLE



La mairie FN fait travailler des vigiles irréguliers



Actualités p.6

ANDRESY

« Jamais on n'a tenu compte de son harcèlement »



Actualités p.8

EPONE

Le projet de nouvelle école se concrétise



Actualités p.9

CARRIERES-SOUS-POISSY

L'inauguration du nouveau parc fait le plein

P. 4 VILLENNES-SUR-SEINE Une sculpture pour célébrer le sport

P. 7 BOINVILLE-EN-MANTOIS Les générations se rencontrent en chant

P. 9 HARDRICOURT Investir pour faire des économies

P. 10 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Cambriolages : comment les limiter ?

P. 11 MEULAN-EN-YVELINES Du cannabis dans les parties communes

P. 12 TENNIS Les Mantaises retrouvent la Nationale 4

P. 14 LIMAY KeBlack en concert pour la Fête de la fraternité

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Commerces de centre-ville : un manager pour enrayer le déclin ?

Les municipalités conflanaise et achéroise recrutent cet été un « manager de ville », homme-orchestre du petit et moyen commerce. Aux Mureaux et à Chanteloup-les-Vignes, précurseurs en vallée de Seine, il semble donner toute satisfaction, des élus aux commerçants.

Les « *managers de ville* » existent depuis vingt ans, la France en compte environ deux cents... et bientôt un de plus, qui se partagera entre deux communes alors que le contexte reste morose dans les centres-villes. Dans le cadre d'une convention entre les mairies d'Achères, de Conflans-Sainte-Honorine, et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Versailles-Yvelines, les commerçants de ces deux communes auront bientôt un interlocuteur unique.

Son rôle ? Parvenir à améliorer l'activité commerciale de centres-villes sur le déclin, lent à Conflans-Sainte-Honorine, presque déjà achevé à Achères. Recension des locaux bientôt ou déjà vacants, connaissance de la situation financière des magasins, assistance aux petits patrons à tous les niveaux, mais aussi relations avec la mairie et d'autres partenaires institutionnels : la palette est large, le travail varié, et l'efficacité difficile à mesurer.

« *Toutes les municipalités ont des problématiques de commerce de centre-ville, dans l'ensemble des Yvelines et en France de manière générale* », constate Gérard Bachelier, président de la CCI Versailles-Yvelines. « *Nous avons eu des expériences positives sur d'autres communes* », plaide-t-il de ces hommes-orchestres. Son institution est l'employeur des bientôt trois managers de ville yvelinois (le troisième exerce à Plaisir, Ndlr), la CCI étant ensuite rétribuée par les mairies (environ 30 000 euros annuels pour un manager à temps complet, Ndlr).

« Une ambiance plutôt défaitiste »

A Achères, il ne sera pas le premier à exercer ce poste, et sera présent deux jours par semaine. « *L'objectif est qu'il soit facilitateur des commerces qui veulent s'installer, et en rapport avec les propriétaires de locaux vides* », espère Marc Honoré (DVD), le maire d'Achères, qui avait déjà un tel poste par le passé. Ce manager partagé devrait arriver au plus tard en septembre.

Chez les commerçants conflanais, la nouvelle semble bien accueillie. « *C'est une super idée ! On se disait justement en réunion entre commerçants qu'on aurait besoin de quelqu'un pour nous aider* », témoigne ainsi Isabelle Osmont, soeur du pâtissier Vincent Osmont. Elle a récemment lancé une page Facebook dédiée aux commerçants, l'ancienne association de commerçants de la rue Maurice Berteaux ayant disparu. Satisfaite de la récente installation de commerces de détail, elle craint les prochaines difficultés de circulation causées par les travaux place Fouillère.

« *On noue un partenariat avec Achères [pour ce recrutement] pour qu'on puisse avoir des commerces diversifiés en centre-ville, et qu'on puisse les valoriser,* avance du recrutement Laurent Brosse (LR), l'édile conflanais. *On souhaite qu'il fasse un diagnostic, qu'il identifie nos besoins et les locaux vides, et utilise après son carnet d'adresses pour faire la promotion de la ville.* » La convention signée avec la CCI est d'un an : « *On fera un bilan pour voir si ça a bien fonctionné.* »

A entendre les municipalités muriautine et chanteloupaise, comme les associations de commerçants muriautines, l'utilité d'un tel poste ne serait plus à démontrer. Les deux communes se partagent ainsi Jean-Paul Rosselin, présent chaque semaine quatre jours aux Mureaux, un jour à Chanteloup-les-Vignes. « *Souvent, je dis "manager pour le commerce", c'est plus explicite* », explique ce quinquagénaire, reconverti il y a un an et demi après quinze ans comme patron d'un commerce, et la même durée dans le spectacle.

Sa semaine-type ? « *Il faut avoir un sac à dos et un ordinateur sur le dos* », répond le manager en souriant de journées qui ne sont jamais les mêmes, passées à rencontrer l'un des deux cents commerçants muriautins, à échanger avec les agents municipaux, ou chercher des subventions. « *Il y a une ambiance plutôt défaitiste du commerce actuellement, et pas qu'aux Mureaux,* décrit-il de son arrivée auprès de ces petits patrons commerçants de vallée de Seine. *On a l'impression qu'ils ont perdu la partie.* »

« *On le voit tous les jours en action dans le centre-ville pour aider les commerçants, à mieux valoriser leur image, refaire leur vitrine, les conseiller,* apprécie Davy Ramos, président depuis un an de l'association Mureaux entreprises, qui regroupe tant l'industrie et les sociétés de service que le petit commerce du centre. *C'est un poste que j'ai découvert en prenant mes fonctions, je pense que c'est essentiel dans une ville.* »

Côté mairie, la création du manager de ville remonte à plusieurs années, à l'initiative de Patricia Hamard (DVG), conseillère municipale déléguée au commerce. « *Initialement, l'idée était d'avoir une aide sur la rénovation des commerces (notamment en montant des dossiers de subventions, Ndlr) et les installations, ce n'est pas le coeur de métier d'une mairie* », se souvient-elle. Elle en a été satisfaite au point de conditionner son second mandat comme déléguée au commerce, débuté en 2014, au maintien d'un manager de ville.

Aujourd'hui, aux Mureaux, le principal défi du centre-ville concernerait « *la paupérisation des commerces* », car « *la demande qualitative n'est plus là* ». Alors, avec son bâton de pèlerin, il doit connaître chacun pour pouvoir, en cas de besoin, aider avant la chute ou trouver un remplaçant. Mais aussi expliquer à son employeur indirect, la mairie, les demandes comme la vie de ces petits patrons, pas toujours compris, et dont les situations sont toujours des cas particuliers.

« On le voit tous les jours en action »

« *C'est important de transcrire [auprès des élus et des techniciens municipaux] la solitude du commerçant, la difficulté de porter une entreprise seul... même si c'est aussi souvent pour ça qu'ils sont devenus commerçants, pour ne plus avoir de patron* », indique Jean-Paul Rosselin. Aux Mureaux, il a aussi aidé à la création, en cours, d'une association de commerçants au centre commercial Espace, comme il le fait également à Chanteloup-les-Vignes.

« *J'essaie d'oeuvrer là-dessus à partir de quelques volontés* », explique-t-il ainsi de l'association de commerçants chantelouvaise, mise en sommeil et bientôt relancée. Si la commune, plus petite, ressemble par certains aspects aux Mureaux, elle ne compte qu'une trentaine de commerces. Autre objectif pour lui : « *Il y a une demande de boucherie-charcuterie traditionnelle dans le centre-ville, pour une population vieillissante.* »

Le conseiller municipal chantelouvais délégué au commerce local, Yves Dubois (SE), se dit en tout cas « *très satisfait* », et poursuit : « *C'est un métier bien spécifique, nous, en tant qu'élus, on sait des choses mais pas tout.* » Ni vraiment agent municipal, ni représentant des commerçants, le manager de ville parvient, semble-t-il, à faire efficacement le lien entre ceux qui, souvent, se regardent en chiens de faïence : « *Il faut être très optimiste* », sourit de son métier Jean-Paul Rosselin.

Son seul vrai échec pour l'instant : le refus des grandes enseignes de venir aux Mureaux ou à Chanteloup-les-Vignes. La première ne compte ainsi que 3 % de marques et franchises nationales (contre 25 % en moyenne en France, Ndlr), la seconde aucune. Ces géants du commerce seraient très frileux à investir dans ces communes secouées par des émeutes il y a plus de deux décennies, et malgré les opérations de rénovation urbaine.

GPSEO veut acheter et relouer moins cher aux commerçants

Des loyers plus bas permettront-ils de faire redécoller le commerce de centre-ville ? Selon nos informations, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) compte créer prochainement une Société d'économie mixte (Sem) pour revigorer les centres-villes commerciaux. Elle se rendrait propriétaire de locaux commerciaux, afin d'y attirer de nouveaux magasins grâce à des loyers moins élevés.

« *Nous sommes un certain nombre de communes qui avons des problèmes de commerce de centre-ville,* confiait il y a quelques semaines Pierre Bédier (LR), président du Conseil départemental des Yvelines et vice-président à GPSEO. *Entre les loyers trop élevés et la baisse de fréquentation, l'effet de ciseau est insupportable.* » Les communes concernées apporteraient au panier de la mariée les quelques locaux commerciaux de centre-ville dont elles sont déjà propriétaires.

GPSEO investirait des liquidités pour doter la Sem d'un capital suffisant, permettant de nouvelles acquisitions ou de réaliser des chantiers. « *Elle pourrait procéder à des achats de locaux, des restructurations, et une mise à disposition des commerçants à des tarifs raisonnables*, détaille Pierre Bédier. *Ce sera en millions d'euros, et ce sera une politique importante de la communauté urbaine.* »

A la campagne, chaque nouveau commerce est une victoire



LA GAZETTE EN YVELINES

Face à l'église, la nouvelle épicerie de Saint-Martin-la-Garenne permet à l'autre commerce du village, un bar-tabac, de remplacer sa petite échoppe par un salon de coiffure.

« *On n'est pas peu fiers !* » Ce mercredi 21 juin, le maire de Saint-Martin-la-Garenne, 750 habitants, ne cache pas sa joie d'inaugurer la nouvelle épicerie du village, déjà ouverte tous les jours de 9 heures à 21 heures depuis un mois. Face à l'église, l'échoppe permet à l'autre commerce du village, un bar-tabac, de remplacer sa petite épicerie par un salon de coiffure.

Hors des villes, les centres des villages sont en effet désertifiés depuis longtemps. Alors, un commerce, c'est un peu de vie qui revient pour les édiles concernés. Quelques jours auparavant, c'est la maire de Richebourg qui se félicitait également d'avoir pu installer en 2015 une boulangerie de 280 m². Seul magasin de cette commune d'un peu plus de 1 600 habitants, il se situe là où une boucherie avait fermé en 2003.

Il a d'abord fallu réaménager le local municipal de la place de la mairie. Le chantier de 700 000 euros HT a été financé, entre autres, par la municipalité et le Conseil départemental des Yvelines. Mais les élus ne regrettent pas l'investissement, dont ils estiment qu'il a permis de créer le marché du samedi matin. « *Le marché, on avait essayé avant, et depuis que la boulangerie est là, ça attire les gens* », se réjouit Caroline Montel (SE), adjointe richebourgeoise.

« *Un village qui meurt, c'est un village qui n'a plus d'école et plus de commerces* », indiquait mercredi Stéphan Champagne (SE), le maire de Saint-Martin-la-Garenne, à la petite centaine d'habitants venus inaugurer l'épicerie. « *C'est un lieu où les voisins vont se rencontrer et recréer du tissu social* », poursuivait-il, tout en prévenant : « *Ce n'est pas gagné. Par exemple, on a la presse maintenant, mais [Presstalis] lui a donné quinze jours, on lui retirera sous dix exemplaires vendus par jour.* »

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

MANTES-LA-VILLE La mairie FN fait travailler des vigiles irréguliers

Présents aux élections législative et présidentielle, devant les bureaux de vote, tous les vigiles n'étaient pas en règle. La municipalité se défend de toute erreur et renvoie à la société de sécurité.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les vigiles de l'entreprise de sécurité (à gauche sur la photo) sous contrat avec la municipalité n'étaient pas tous déclarés auprès de l'Urssaf. Tous n'avaient pas non plus leur carte professionnelle.

Les Mantevillois venus voter à l'un des quatre scrutins organisés depuis le premier tour de l'élection présidentielle ne pouvaient manquer ces agents de sécurité en blouson noir, devant les bureaux de vote. Ils sont moins nombreux à avoir assisté à leur contrôle par l'inspection du travail au premier tour des élections législatives. Selon nos informations, une partie d'entre eux travaillaient de manière irrégulière, leur employeur n'ayant pas effectué les formalités indispensables.

A-t-il eu beaucoup de chance qu'aucune bagarre ne se produise, où était-il parfaitement dans les clous ? Pour le maire Cyril Nauth (FN), pas de doute, tout est en règle côté mairie, même si l'entreprise sous-traitante était dans l'illégalité. « *On fait appel à une société privée. C'est très encadré, on a tout respecté,* assure-t-il. *Après, si la société paie mal ses agents ou les fait travailler au-delà du temps de travail prévu, c'est à la société de respecter ça.* »

Selon nos informations, le contrôle s'est bien avéré positif : les vigiles de l'entreprise de sécurité sous contrat avec la municipalité n'étaient pas tous déclarés auprès de l'Urssaf. Tous n'avaient pas non plus leur carte professionnelle d'agent de sécurité. « *Aux présidentielles, j'ai vu, au second tour, un inspecteur du travail contrôler le vigile, qui n'avait pas sa carte professionnelle* », témoigne ainsi Guy Carlat (LR), conseiller municipal d'opposition du groupe Mantes en mouvement.

La jurisprudence, établie depuis février 2016 par deux arrêts de la Cour de cassation, en matière de travail illégal, confirme la législation en la matière. « *La responsabilité pénale des chefs d'entreprise [est engagée] en cas de recours par les fournisseurs à du travail illégal* », depuis une loi de mars 2011, indique le ministère de l'intérieur.

« Pas sa carte professionnelle »

D'après les élements recueillis par *La Gazette*, la municipalité mantevilloise n'a ainsi, préalablement à la signature du contrat de sous-traitance, ni exigé, ni vérifié les autorisations et déclarations des agents de sécurité. La loi et la jurisprudence l'y incitent pourtant fortement, sa responsabilité pouvant être engagée. Surtout, la municipalité mantevilloise, prévenue dès le second tour de l'élection présidentielle, a choisi d'attendre plutôt que d'agir.

Ce qui n'a pas été le cas de Guy Carlat, le conseiller municipal étant président du bureau de vote n°12. « *Ayant vécu ce que j'avais vécu à la présidentielle, je me suis assuré que le vigile avait bien sa carte [professionnelle d'agent de sécurité], en leur disant qu'on risquait d'avoir un contrôle* », indique l'élu, plus sévère avec le respect du droit du travail que la majorité FN.

En bref

VILLENNES-SUR-SEINE Une sculpture pour célébrer le sport

Son maire sous le charme d'une oeuvre de la sculptrice vernolitaine Irène Lussou, la commune l'a acquise pour orner l'entrée du complexe sportif de la commune.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est l'idée qu'à tout moment, on a la possibilité de choisir son chemin dans la vie, à travers le sport, l'art, toute chose positive », décrit Irène Lussou de son intention artistique.

Les amoureux d'exercice se rendant au complexe sportif villennois ne peuvent pas la rater. Cette sculpture d'Irène Lussou, artiste vernolitaine qui expose dans le monde entier, en orne désormais l'entrée. Symbole du choix pour l'artiste, elle l'est du dépassement par le sport pour le maire Michel Pons (LR).

Lors de l'inauguration, début juin, l'édile n'a pas caché son coup de coeur : « *Quand je l'ai vue il y a deux ans dans le parc de la mairie, j'ai tout de suite su où il fallait la mettre. Je l'ai adorée.* » Acquise pour « *quelques milliers d'euros* », cette sculpture représente pour lui « *le symbole du sport où on court toujours après quelque chose mais aussi du sport de non-compétition où on court après soi-même* ».

« Je l'ai adorée »

« *Surtout après soi-même* », intervient la sculptrice, présente à l'inauguration, de son oeuvre intitulée *A la croisée des chemins*. « *C'est l'idée qu'à tout moment, on a la possibilité de choisir son chemin dans la vie, à travers le sport, l'art, toute chose positive* », décrit-elle de sa propre intention artistique. « *Dans une oeuvre artistique contemporaine, chacun y voit ce qu'il veut* », résumait quelques secondes plutôt un maire décidément sous le charme.

MAGNANVILLE Les logements au complexe sportif ne passent pas

Ils pourraient remplacer deux terrains de football et un gymnase. Anoncés jeudi à une première réunion publique, ils ont soulevé la colère des Magnanvillois présents samedi à la seconde.



LA GAZETTE EN YVELINES

Samedi, environ 130 Magnanvillois ont fait le déplacement à la seconde réunion pour manifester leur refus.

« *Tu as entendu parler des logements ?* » Ce samedi matin-là, au bar-tabac de la mairie comme ailleurs, tout Magnanville bruisse de la nouvelle annoncée jeudi soir en réunion publique. La municipalité envisage en effet la construction de « *40 à 50 logements* » à la place d'une partie du complexe sportif Firmin Riffaud, pour financer la construction d'un pôle multi-activités. Samedi, environ 130 Magnanvillois ont fait le déplacement à la seconde réunion pour manifester leur refus.

Dans le cadre de son projet « *coeur de ville* », le maire Michel Lebouc (DVG) souhaite ériger un pôle multi-activités, entre une place Mendes-France largement réaménagée et l'avenue de l'Europe. Inspiré à échelle réduite du Pôle Molière réalisé aux Mureaux, il regrouperait la restauration des écoliers magnanvillois (actuellement dans chacune des trois écoles, Ndlr), une salle de 400 places ainsi que des locaux destinés aux activités associatives.

Pour payer cette ambition, deux des quatre terrains de football, l'un en stabilisé, l'autre en gazon, et le gymnase attenant, vétuste, seraient vendus pour construire des logements, dont un tiers sociaux. « *Excusez-moi, les nouveaux logements, c'est pas ceux de la Mare pasloue ?* », demande une habitante à la réunion. Ces 150 appartements et maisons commercialisés depuis peu, prévus sur la friche de la Mare pasloue qui jouxte le complexe sportif, n'avaient en effet pas vraiment fait débat.

« Pas ceux de la Mare pasloue ? »

Mais la disparition d'un des trois gymnases, et de deux terrains de football, suscitait ce matin-là une large réprobation. « *On est à Magnanville pour les espaces verts et la qualité du réseau associatif et sportif* », avance ainsi une déléguée de parents d'élèves. « *Je suis venue à Magnanville parce que c'est une ville à taille humaine* », complète une autre. « *Je vous demande sincèrement et la main sur le coeur de ne pas toucher au complexe* », intervient même le prédécesseur de Michel Lebouc, le socialiste André Sylvestre.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour payer le projet de pôle multi-activités, deux des quatre terrains de football et le gymnase attenant (photo) seraient vendus pour construire des logements, dont un tiers sociaux.

Face à eux, le maire défend la nécessité de continuer à respecter la loi sur le logement social (25,5 % de logements sociaux actuellement, juste au-dessus de la limite, Ndlr). Il argue de l'installation d'une pelouse synthétique sur un des deux terrains restants, que la commune récupèrera la majeure partie de l'usage du troisième gymnase, partagé avec le lycée, et avance qu'il « *faudra à terme* » démolir, pour dangerosité, le gymnase situé à l'entrée du complexe sportif. Sans oublier les problèmes d'hygiène posés selon lui par le fonctionnement actuel de la restauration scolaire.

Surtout, il se place sur le terrain financier, évoquant le coût de fonctionnement important des deux terrains de football, et l'impossibilité d'investir sans cette vente. « *Si vous ne souhaitez pas de logements, il n'y aura pas de logements, sachant qu'on sera obligé de construire quand même [le pôle multi-activités], et ça se retrouvera dans les impôts locaux* », prévient Michel Lebouc.

Bref, garder une commune périurbaine « *entre ville et campagne* » (slogan de la commune, Ndlr), c'est « *compliqué* », lâche-t-il tout en assurant : « *J'essaie d'y répondre.* »

En bref

POISSY Campus PSG : les dates de la concertation

La concertation autour du Campus PSG durera jusqu'au 27 septembre. Réunions publiques, ateliers thématiques et permanences seront organisés.

Lancée le 27 juin, la concertation autour du futur Campus PSG se terminera le 27 septembre prochain. Elle s'organise autour de réunions publiques le 28 juin à 20 h à l'école primaire d'Aigremont et à Poissy le 5 septembre au Forum Armand Peugeot, le 14 septembre au Centre de diffusion artistique, toujours à 20 h et le 27 septembre au Théâtre de Poissy.

Des ateliers thématiques sont également au programme les 3 et 10 juillet à 20 h ainsi que le 12 septembre à 20 h. Ils aborderont l'intégration du Campus PSG dans la vie du quartier et le paysage mais aussi l'organisation des flux de véhicules et le stationnement aux abords de la structure.

L'intégration dans le paysage

Une permanence sera ouverte les 5 juillet et 7 septembre à l'école de la Bidonnière, de 16 h à 19 h 30, pour permettre au public de rencontrer le garant de la concertation.

L'agenda complet de la concertation est disponible sur campus.psg.fr. La participation aux ateliers thématiques se fait sur inscription à concertation.campus@psg.fr.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-VILLE Trente graffeurs en festival dans l'ancienne usine

Dans une friche issue de l'ancienne usine de la Cellophane, aux murs dédiés au graff et repeints de frais, Cypress Hill est en fond sonore et la peinture des bombes prend au nez. Samedi et dimanche dernier, ils étaient venus de Lyon, Grenoble, de Suisse ou même du Japon, sans oublier Paris et le Mantois, pour participer à la septième édition de Graffitizm. *« Ça permet d'avoir des styles vraiment différents »*, se félicite Nicolas Deschamps, président de l'association Kolor 78, qui organise ce festival de graff. Les enfants pouvaient également s'initier tout le week-end.

En bref

LIMAY Le lycée Condorcet encore lauréat

L'établissement limayen est lauréat pour la troisième fois en quatre participations du concours Mix'art, organisé par l'association Ariana et visant à promouvoir le vivre-ensemble à travers les arts urbains ou la bande dessinée. Dans la cours du lycée Condorcet, 25 élèves de Gestion administration commerce (GA-Com) ont réalisé une fresque avec l'artiste Antu pour concourir dans la catégorie « Fraternité ». C'est d'ailleurs le mot qu'ils ont peint dans leur lycée et pour lequel ils ont reçu le premier prix de leur catégorie.

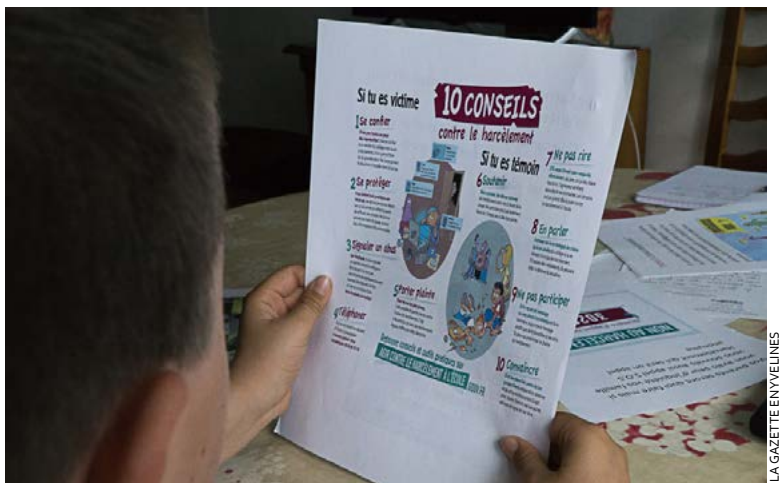
PORCHEVILLE Un conseiller municipal dans la course aux sénatoriales

En fin de semaine dernière, un conseiller municipal de la majorité, Jérôme Poujade-Lacan, a déclaré son intention de se présenter aux prochaines élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre. A 46 ans, Jérôme Poujade-Lacan explique être *« depuis l'âge de 17 ans chez les Verts et Europe écologie – les – verts »* et son profil sur le réseau social Linkedin indique qu'il est Conseiller principal d'éducation (CPE). Le conseiller municipal porchevillois, qui estime que la *« situation politique »* actuelle *« ne permet plus à un conseiller municipal d'aider »*, se présentera sous l'étiquette *« Rendre le pouvoir à nos maires »*.



ANDRESY « Jamais on n'a tenu compte de son harcèlement »

Un manque d'écoute et de considération peut rendre difficile la reconnaissance du harcèlement. Un jeune Maurecourtois, scolarisé au collège Saint-Exupéry, et sa mère témoignent de cette difficulté.



LA GAZETTE EN YVELINES

La mère de Killian s'est également tournée vers la plateforme nationale Non au harcèlement : « Ils ont une bonne écoute mais ne peuvent pas trop agir. »

« *Ça a commencé en septembre. C'était pas vraiment méchant mais des remarques du genre " t'es nul, t'es bête".* » A onze ans, Killian* n'a pas peur de revenir sur le harcèlement qu'il a vécu lors de sa rentrée en sixième, dans son collège de secteur, qui accueille des enfants d'Andrésy, Maurecourt et Chanteloup-les-Vignes avec une dérogation. Et pendant sa rencontre avec *La Gazette,* il reste clair dans ses propos et formule même un souhait : « *J'aimerais que mon histoire puisse servir à d'autres.* »

Ces remarques blessantes, ces situations qui semblent laisser les parents démunis face aux instances éducatives et aux forces de l'ordre, de nombreux collégiens les vivent quotidiennement. Les victimes sont encore peu nombreuses à oser en parler d'elles-mêmes. Le manque d'écoute ou de considération peut rendre difficile la reconnaissance du harcèlement, aboutissant, parfois, à des situations extrêmes.

« Une attestation du médecin »

Dans son cas, le jeune Maurecourtois était scolarisé au collège Saint-Exupéry et a changé d'établissement au mois d'avril. « *Jamais on n'a tenu compte de son harcèlement* », se désole sa mère. Elle-même a mis du temps à se rendre compte de la situation, au mois de décembre : « *Je me doutais qu'il y avait quelque chose. Il était devenu arrogant et agressif.* » Un changement brutal pour le jeune garçon, considéré par sa famille comme « *gentil et curieux* ».

Des situations semblables à celle-ci, des familles venant des communes environnantes semblent les connaître également. Lors d'une réunion organisée par la Ville en novembre dernier, plusieurs mères de familles avaient également soulevé le problème. « *J'ai failli déscolariser ma fille* », avait témoigné l'une d'entre elles. « *Des parents qui sont venus dans leurs bureaux, il y en a eu. C'est pour cela que je n'ai pas voulu mettre ma fille là-bas* », confirme pour sa part Laurence Alavi, élue d'opposition dans le groupe Andrésy énergies renouvelées.

« *Pour eux il n'y avait pas de harcèlement, malgré une attestation du médecin. Ils lui répondaient qu'il était bien intégré puisqu'il était dans des clubs* », pointe la mère de Killian de l'écoute de la communauté éducative, selon elle insuffisante. « *Les parents espéraient beaucoup du nouveau principal* », complète l'élue d'opposition.

Avant de poursuivre : « *Quand un établissement veut virer un harceleur, ils doivent en reprendre un autre [élève]. Ils savent ce qu'ils perdent mais pas ce qu'ils gagnent.* » Des actions devraient toutefois être menées prochainement au sein de l'établissement, en partenariat avec une cellule psychosociale créée au sein du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, composée d'un travailleur social et d'un policier. « *Ils sont intervenus à Achères, je leur ai demandé d'intervenir à Saint-Exupéry* », précise l'édile andrésien Hugues Ribault (LR). Toutefois, les responsabilités et le champ d'action de l'élu restent limités : « *C'est purement l'Education nationale. […] On n'est pas forcément au courant, à moins que les parents nous en informent.* » Il précise toutefois que le collège andrésien « *a un principal sérieux* ».

Des actions devraient être menées

La famille de Killian décrit par ailleurs des difficultés à se faire entendre auprès des forces de l'ordre. Elle a déposé une main courante auprès du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, sans suite. Pourtant, « *selon l'âge et les faits décrits, on essaie de faire un suivi ou d'orienter la famille* », précise une source policière travaillant au commissariat. Les policiers peuvent toutefois intervenir : récemment, ils ont interpellé un jeune de 16 ans qui avait extorqué 200 euros à un autre élève dans ce même collège.

Contactée, l'inspection de l'Éducation nationale n'a pas souhaité commenter la situation « *s'agissant d'un contexte particulier* », mais plutôt évoquer son action au sein du département (voir encadré). Toutefois, « *on a tendance à mettre le terme harcèlement à toutes les sauces* », prévient Laurent Boireau, proviseur vie scolaire et conseiller technique de l'inspection académique.

Il précise du harcèlement scolaire : « *Il s'agit d'une situation de micro-violence répétée devant des témoins, qui s'inscrit dans la durée.* » Selon lui également, porter plainte peut « *crisper la situation* ». S'il comprend la réaction des parents dont l'enfant est victime, il prévient qu' « *une sanction sans accompagnement n'est pas plus bénéfique* ». Il suggère de favoriser un travail « *de prévention et d'éducation au vivre ensemble et à la tolérance* ».

* Le prénom a été modifié.

Plus d' « une centaine de cas » traités

Depuis septembre 2016, en plus de Laurent Boireau, deux référents travaillent sur le harcèlement auprès des partenaires locaux, établissements scolaires et forces de l'ordre. Il font également la promotion des outils mis à disposition des familles. « *En un an nous avons traité plus d'une centaine de cas,* analyse Laurent Boireau proviseur vie scolaire et conseiller technique de l'inspection académique. *C'est un chiffre énorme mais il est plutôt stable.* »

Une tendance qui le satisfait : « *Nous faisons la promotion d'être attentifs à des signes faibles, comme le changement de comportement. Ce chiffre montre que cela est pris en compte, qu'il y a une meilleure détection.* »

Des séminaires sont organisés régulièrement auprès des professionnels de l'éducation, « *mais il serait intéressant de les ouvrir aux parents et à d'autres personnes* », reconnaît Laurent Boireau.

Indiscrets

La nouvelle députée de la 12ème circonscription, Florence Granjus (LREM), sera-t-elle l'un des « *défenseurs du logiciel libre* », interrogeait il y a peu le site internet spécialisé Numerama. Avec 26 autres candidats devenus députés, elle a en effet signé le pacte proposé par l'Association de promotion et de défense du logiciel libre (April). La nouvelle députée s'est ainsi engagée à « *promouvoir et défendre la priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts dans les administrations, établissements publics et collectivités territoriales* » comme à « *défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres* ».

La crèche municipale de Chanteloup-les-Vignes, ses horaires allongés et ses mamans qui travaillent dur ont séduit le journal en ligne *Street Press* à travers un récent article, « *La crèche des mamans qui se lèvent tôt* ». Devenue municipale en 2013, suite au départ de l'association Baby loup, elle ouvre ses portes de 6 h à 22 h. Mais ses 25 berceaux pour une quarantaine d'enfants restent cruellement insuffisants. Et *Street Press* interroge : « *A travers la question de la garde des enfants, c'est celle du travail des femmes qui se pose aussi.* »

Il a choisi de partir. Adjoint aux finances de l'encore maire de Mantes-la-Jolie et candidat vainqueur à la députation Michel Vialay (LR), tout en étant en parallèle directeur de campagne d'une autre adjointe devenue candidate LREM, Khadija Moudnib, Ali El Abdi était dans une position compliquée ces dernières semaines. Il n'avait pas souhaité évoquer le sujet avant le second tour des élections législatives, mais a fini par démissionner au lendemain du scrutin.

Beaucoup d'élus participent à une des ruptures du jeûne avec les responsables religieux musulmans de leur commune, peu à l'Aïd el-Fitr. A notre connaissance, le maire de Poissy Karl Olive (LR), en compagnie de son adjoint Gilles Djeyaramane, est le seul à avoir participé à cette fête qui marque la fin du mois de ramadan. L'initiative semble avoir été appréciée par les Pisciacais, qui ont été nombreux à le féliciter sur sa page Facebook.

Quand un ancien directeur de la ligne J découvre les transports en commun japonais, le contraste s'avère étonnant. Jean-Stéphane Monnet, devenu directeur exploitation de Transilien après son départ de la direction des lignes L, A et J il y a un an, a ainsi publié sur Twitter ses impressions d'un voyage en Asie. S'il n'y fait pas référence à la ponctualité des transports japonais, qui manque tant aux usagers franciliens de la SNCF, il y a tout de même noté quelques différences notables.

Il n'a pas manqué de féliciter « *le comportement voyageurs* » comprenant respect des files d'attentes et de la propreté des gares : « *un rêve* », commente cet habitué des incivilités. Mais il s'est également enthousiasmé des plans destinés à « *choisir sa voiture permettant d'avoir le meilleur service* », du chauffeur de monorail en « *costume, casquette et gants blancs* » comme des indications en temps réel du temps de parcours pour toutes les stations de la ligne et même de la température de chaque wagon.



YVELINES Le département fibré d'ici la fin 2020 ?

La semaine dernière, le président du Conseil départemental Pierre Bédier (LR) a annoncé que les 158 communes où le département doit déployer la fibre, le seront « avant fin 2020 ».



LA GAZETTE EN YVELINES

En présence du président du Sénat, du président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et du maire de Rambouillet, Pierre Bédier a présenté une série de mesures pour les zones rurales.

La fibre optique sera-t-elle déployée dans l'ensemble du département avant 2020 ? C'est en tout cas l'engagement pris par le président du Conseil départemental, Pierre Bédier (LR), lors de la présentation à Rambouillet le jeudi 22 juin des différentes mesures du *« plan départemental d'amélioration du service au public en milieu rural »* (voir encadré).

Il y a pourtant un an, l'annonce du nouveau plan de déploiement du très haut débit prévoyait la fibre optique pour 104 des 158 communes dont le déploiement relève du Département (les autres relevant d'Orange et SFR, Ndlr), et l'amélioration du réseau ADSL pour les 54 autres.

Laurent Rochette, alors chef de la mission numérique du Conseil départemental, estimait qu'il faudrait attendre *« 2022 à 2025 »* pour voir arriver la fibre optique dans ces communes concernées par l'amélioration du réseau ADSL.

Des dates qui ne semblent plus d'actualité puisque la semaine dernière, Pierre Bédier, parlant de la fibre comme *« celle dont on parle et qui n'arrive pas encore »*, a assuré que *« la fibre optique sera déployée dans les 158 communes yvelinoises relevant de la compétence du Département avant fin 2020 »*.

Une autre *« bonne nouvelle »* a été ajoutée par le président du Conseil départemental : *« Nous ne demanderons aux intercommunalités et aux communes aucune participation, contrairement à ce que nous avions envisagé »*. En effet, Pierre Bédier s'est satisfait que le Département ait réussi à trouver un opérateur privé pour le déploiement de la fibre dans les communes rurales, *« qui va donc [le] faire à notre place »*.

L'annonce a été saluée sur son blog par le conseiller départemental Yves Vandewalle (LR), qui avait la responsabilité du premier plan de déploiement de la fibre optique décidé sous la présidence UMP d'Alain Schmitz (et ensuite annulé par Pierre Bédier, Ndlr).

« C'est une très bonne nouvelle pour les habitants des communes rurales et une bonne nouvelle pour les finances du Conseil départemental puisque c'est TDF (Télédiffusion de France, habituellement associé à l'audiovisuel et récemment lancé dans la fibre en tant qu'opérateur de réseau) qui va financer et exploiter le réseau », indique Yves Vandewalle.

Des nouvelles mesures pour la ruralité

Ce jeudi 22 juin, à Rambouillet, Pierre Bédier (LR), président du Conseil départemental, a annoncé un ensemble de mesures dans le cadre du *« plan départemental d'amélioration du service au public en milieu rural »*, faisant suite aux assises de la ruralité organisées par le Département fin 2015. D'après le communiqué de presse du Département, *« le plan sera adopté lors des prochaines séances départementales de juin et octobre 2017, et au plus tard dans le cadre du budget 2018 »*.

Pierre Bédier a notamment prévu la mise en service d'un deuxième bus Protection maternelle et infantile (PMI) itinérant, servant à compenser dans plusieurs communes rurales la fermeture de plusieurs centres de consultation du service PMI. Partant de la même idée, le président du conseil départemental a annoncé *« la création du ''job bus'' »* avec l'objectif *« de se rapprocher des populations qui sont en difficulté sociale liée à l'emploi »*.

Pierre Bédier a aussi entre autre indiqué : l'adoption ce 30 juin d'un plan d'aide au développement des maisons de santé dans les zones rurales souffrant d'une carence de présence médicale, un investissement de 100 millions d'euros en direction des collèges ruraux, la création d'un dispositif d'insertion au service des travaux communaux, des aides à la restauration du patrimoine pour *« compenser la disparition annoncée de la réserve parlementaire »*.

En bref

POISSY Un programme immobilier moins haut pour rassurer les riverains

Le projet de 65 logements qui verront le jour à l'été 2018 sur l'avenue Lefebvre avait suscité des craintes des riverains lorsqu'il leur avait été présenté en 2014 en raison de sa hauteur.

Le long de l'avenue Fernand Lefebvre, juste à côté du Club Peguy, 65 logements sortiront de terre à l'été 2018. La première pierre symbolique de ce projet, composé de 45 logements sociaux et 19 en accession sociale à la propriété, a été posée le mardi 20 juin. Cependant, un projet légèrement différent de celui qui avait été présenté aux riverains en 2014 verra le jour.

« Ce projet a cristallisé autour de lui de nombreuses tensions », rappelle le maire Karl Olive (LR), qui venait alors d'être élu et avait été *« surpris de découvrir qu'un projet allait voir le jour ici »*. Ce dernier se satisfait qu'une *« issue positive et exemplaire ait pu être trouvée »* et met en avant le travail *« de concertation »* mené. *« La hauteur [du projet] ne plaisait pas aux habitants »*, se souvient le gardien de l'immeuble situé à proximité du programme. Complété par Denise, habitante du quartier depuis 1981 : *« Les riverains reprochaient que ça allait cacher la tour »*. L'Immobilière 3F explique que la concertation a mené à *« un étalement du programme, [...] passé de trois à quatre cages d'escaliers, qui a permis de baisser de trois mètres la hauteur »*.



LA GAZETTE EN YVELINES

Lorsque le projet a été présenté en 2014, « les riverains reprochaient que ça allait cacher la tour (visible au dernier plan sur la photo) », se souvient Denise, une habitante du quartier.

En bref

BOINVILLE-EN-MANTOIS Jeunes et moins jeunes se rencontrent autour d'une répétition

Depuis dix ans, la commune organise la Fête des générations, afin de permettre aux seniors et élèves de faire connaissance.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ca fait du bien de voir la jeunesse », glisse une retraitée à son amie.

Au foyer polyvalent, les 22 élèves de l'école répètent pour leur défilé du mercredi 21 juin. Et ils ont devant eux un public particulier. Une dizaine de personnes âgées, attentives, est venue assister à cette répétition dans le cadre de la Fête des générations.

« Ca fait du bien de voir la jeunesse »

La tradition est établie depuis une dizaine d'années. *« Les personnes du troisième âge se plaignaient de ne plus connaître grand-monde »*, se souvient Daniel Maurey (SE), maire. Avant d'ajouter que dans ce petit village de 320 habitants, *« la population change, des familles s'installent. Il y a un rajeunissement de la population mais comme les parents travaillent, ce genre de manifestation permet à tout le monde de se connaître et de se saluer »*.

« Ca fait du bien de voir la jeunesse », glisse une retraitée à son amie. Yvette, habituée de l'événement confirme : *« On a pu voir grandir les parents, mais pas forcément les enfants. Et puis, il y a toujours de nouveaux habitants qui arrivent. »*



EPONE Le projet de nouvelle école se concrétise

Les premières esquisses du projet de bâtiment scolaire et culturel, annoncé depuis plusieurs années, viennent d'être dévoilées. Il comprendra huit classes, une médiathèque et une cantine.



GROUPEMENT DAUDRE-VIGNIER/LEGENDRE

Réparti sur trois niveaux, le bâtiments accueillera huit nouvelles classes, une cantine et une médiathèque de 600 m².

Regrouper une offre éducative large sur un seul lieu, tel est l'objectif de l'imposant bâtiment scolaire et culturel qui va voir le jour sur le plateau d'Epône et dont les premières esquisses viennent d'être dévoilées. D'une surface totale de près de 2 500 m², il sera réparti sur trois niveaux adossés à la butte située face à l'entrée du parc du château.

Le premier niveau accueillera une nouvelle cantine, celui du dessus permettra la création de huit classes de primaire, et le tout sera surplombé par un niveau qui comprendra une vaste médiathèque, et où seront également déplacés le centre ado et le point information jeunesse. « *C'est l'un des plus gros projets de la mandature, et même des 30 dernières années sur Epône* », estime Ivica Jovic (LR) adjoint aux affaires scolaires.

Près de 2 500 m²

Les huit classes d'élémentaire créées absorberont six classes de l'école Madeleine Vernet, dont la partie libérée accueillera l'école des Lavandes, qui est actuellement dans un bâtiment préfabriqué. « *On va repositionner tout le monde dans des locaux confortables et sains* », apprécie l'adjoint aux affaires scolaires de ces déménagements. Ce sont donc deux classes supplémentaires dont disposera la commune dans ce nouveau projet « *avec les possibilités techniques d'étendre, parce qu'on s'attend, avec les nouvelles constructions [à venir], à un apport de population* », précise Ivica Jovic.

La nouvelle médiathèque de 600 m² remplacera l'actuelle de 80 m², « *qui aura vocation à fermer* », prévoit l'adjoint. Ce dernier assure qu'elle « *va répondre à toutes les demandes, avec de nombreux services* ». A proximité immédiate du futur bâtiment, vont être créées « *80 places de parking, dont 40 pour les enseignants et le personnel, et 40 pour les utilisateurs des équipements* », détaille l'adjoint épônois.

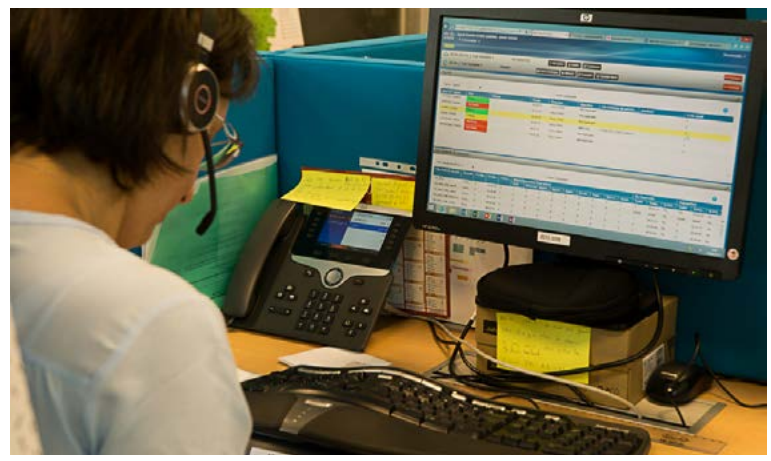
« Respecter la vue sur la vallée de la Seine »

Ivica Jovic assure que « *l'aspect architectural sera soigné pour respecter l'environnement et la vue sur la vallée de la Seine* », ajoutant même dans un sourire que « *la cantine, avec la vue sur la vallée de la Seine, sera l'un des plus beaux restaurants des Yvelines* ». Alors que la pose de la première pierre devrait avoir lieu « *en fin d'année* », la livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2019, alors que celle de 2018 était évoquée il y a un an. Le coût total du projet est de « *7,4 millions d'euros hors taxe* », pour lesquels la municipalité a obtenu des subventions à hauteur de « *60 %* » du projet, souligne l'élu.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Deux numéros pour une vingtaine de centres PMI

Deux plateformes téléphoniques ont été lancées début juin par le Département. Elles sont dédiées à la protection maternelle infantile et la planification familiale.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les cinq téléconseillers « informent le public mais peuvent également prendre les rendez-vous », explique Jean-François Navarre, chargé de mission au Département et copilote du projet.

« *Dans le département, on veut systématiquement innover mais nous sommes systématiquement radins.* » Par ces mots, le très mantais président du Conseil départemental Pierre Bédier (LR), inaugurait le 19 juin dernier le centre de contact par téléphone de la protection maternelle infantile (PMI) et de la planification familiale.

« La mise en œuvre a été précipitée »

Ouvert aux horaires du Conseil départemental, ce centre de contact représente un investissement de 400 000 euros. « *L'objectif était de décharger les centres PMI de l'accueil téléphonique, afin qu'ils n'aient que l'accueil physique à gérer* », détaille Jean-François Navarre, chargé de mission au Département et copilote du projet.

D'ici début juillet, une vingtaine de centres devraient avoir transféré leurs numéros vers cette plateforme dont les numéros sont le 0 801 801 078 pour la PMI et le 0 801 857 978 pour la planification familiale. Les cinq téléconseillers « *informent le public mais peuvent également prendre les rendez-vous* ».

Tristan Fournet, secrétaire de la CGT du Département, juge lui que « *la mise en œuvre a été précipitée et a manqué de concertation avec les agents de terrain* ».



CARRIERES-SOUS-POISSY

L'inauguration du nouveau parc fait le plein

Plusieurs milliers de visiteurs ont parcouru les allées de ce nouvel espace vert de 113 hectares en bord de Seine, pour la plus grande fierté des élus venus nombreux célébrer sept ans de travail.



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis 30 ans, les responsables politiques voulaient réutiliser les espaces pollués mais libérés avec la fin de l'exploitation du sable en bord de Seine.

Depuis 30 ans, les responsables politiques voulaient réutiliser les espaces pollués mais libérés avec la fin de l'exploitation du sable en bord de Seine. Samedi dernier, ils n'ont pas boudé leur plaisir pour inaugurer le parc de 113 hectares qui remplace ce qui était devenu au fil du temps un espace naturel, et doit rester aujourd'hui protégé tout en accueillant le public.

Plusieurs milliers de riverains étaient, eux, venus découvrir la version finale du parc, dont l'ouverture définitive doit intervenir en septembre prochain, l'été permettant son rôdage. De 15 h à minuit, ils étaient accueillis par des stands de sensibilisation ou d'ateliers, des concerts, et de nombreuses installations, spectacles ou représentations artistiques autour de la nature, parfois proposés au détour d'un bosquet.

Si le Département amène le gros du financement, avec 17 des 25 millions d'euros, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) apporte environ 7 millions d'euros et participera largement à son entretien. Mais, en 2010, lorsque le projet de parc se concrétise, c'est une communauté d'agglomération de quelques communes seulement qui se lance : celle des Deux rives de Seine (CA2RS), aujourd'hui fusionnée avec cinq autres intercommunalités pour former GPSEO, géant aux 73 communes.

« *On était une petite communauté d'agglomération et on a décidé de se lancer dans un très gros projet qui est de reconstruire Carrières-sous-Poissy,* se souvient Philippe Tautou (LR), président de GPSEO et ex-président de la CA2RS. *Que faire de la grande friche au Sud de la commune ? On a eu l'idée d'en faire un parc récréatif, les premières études ont été lancées pour voir s'il y avait un intérêt écologique et faunistique.* »

D'après lui, l'appui du Conseil départemental des Yvelines s'est montré décisif. « *Ils se sont passionnés pour ce projet-là, et ont mis des moyens humains, matériels et financiers tout à fait considérables,* poursuit Philippe Tautou. *Il y avait beaucoup de sceptiques, de gens qui pensaient qu'on n'y arriverait pas, que c'était trop ambitieux.* »

L'aménagement paysager du parc a coûté à lui seul 13 millions d'euros. « *C'est un budget, mais par hectare, il reste raisonnable* », nuance l'Agence ter, chargée de la conception de cet espace vert. Il reste par ailleurs toujours protégé au titre de l'environnement, par l'Etat comme par le Département : « *Il y a une logique de préservation de ces espaces-là, et d'ouverture au public. Ce sont des éléments qui peuvent paraître contradictoires, mais qu'on a voulu allier.* »

Ce pari audacieux sera-t-il tenu ? Samedi, en tout cas, les visiteurs semblaient satisfaits du résultat. « *C'est un encouragement à ne pas baisser les bras malgré les oppositions si vous êtes convaincu que vous avez raison,* retenait ce jour-là Philippe Tautou. *Si vous avez une majorité de gens contents, vous avez gagné. C'est là le plus beau rôle de l'élu.* »

Cordiale manifestation des associations

Ils l'avaient annoncé : lors de l'arrivée des élus pour les discours inauguraux, en fin d'après-midi, une trentaine de militants associatifs de vallée de Seine les ont accueilli vêtus de T-shirts floqués pour l'occasion, afin de faire part de leur opposition à certains projets d'aménagement en cours. Les responsables politiques sont allés discuter avec eux, pour un échange cordial même si chacun est resté ancré sur ses positions.

« *Riverains et associations comptent passer un message pacifique aux élus. On a dépensé 26 millions d'euros, maintenant, il faut les protéger,* indique ainsi Thierry Dornberger, président de l'Association de soutien des activités économiques, des artisans, des associations et de la qualité de vie à Carrières-sous-Poissy (Asaeecc). *Mettre une autoroute (projet A104, Ndlr) et un port industriel (projet situé au niveau de l'actuelle marina de plaisance, Ndlr) accolés au parc, c'est non ! »*

Avec le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Philippe Tautou (LR), ils échangent une dizaine de minutes. « *Je ferai tout pour qu'il n'y en ait pas* », affirme ce dernier face au militant associatif craignant que le futur port n'accueille des déchets. « *Monsieur Tautou, malgré nos désaccords, vient discuter avec nous* », reconnaît ainsi Jean-Pierre Grenier, de l'association Bien vivre à Vernouillet.

Eco-gardes cherchent bénévoles

Ils officient déjà sur l'autre rive de la Seine, et seront chargés de faire respecter les règles du Parc du peuple de l'herbe, quelque peu malmenées avant l'ouverture officielle. Le dispositif d'éco-garde existe depuis neuf ans dans les Yvelines, ses bénévoles officiant essentiellement dans des espaces naturels sensibles dans 13 communes autour d'Orgeval. Le Conseil départemental, gestionnaire du dispositif, recherche des bénévoles pour constituer une équipe dédiée au nouveau parc de Carrières-sous-Poissy.

« *On peut adhérer à éco-garde sans qualification particulière, ce qu'il faut principalement, c'est l'envie,* explique Franck, éco-garde présent lors de l'inauguration. *Ca implique une certaine rigueur et un amour de la nature.* » L'investissement représente quelques heures par semaine, plutôt le week-end, pour des missions variées, la formation étant prodiguée par la douzaine de bénévoles actuels.

L'un des objectifs du dispositif lancé au Parc du peuple de l'herbe sera de faire de la prévention auprès des visiteurs, afin de limiter les comportements problématiques, des quads aux barbecues sauvages. « *L'incivilité, souvent, quand elle est expliquée, se comprend mieux par la personne qui l'a créée* », assure ainsi Franck. Ceux qui seraient intéressés pour devenir bénévole peuvent contacter les éco-gardes sur ecogarde.org.

En bref

HARDRICOURT

Investir pour faire des économies

En restaurant deux bâtiments qui accueilleront la maison des associations et la nouvelle mairie, la Ville veut regrouper des services jusque-là éclatés et faire des économies de fonctionnement.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ces deux projets, d'un total d'environ 2,5 millions d'euros TTC, seront financés par la vente de l'ancienne mairie, les économies réalisées par la Ville et une participation de la Région.

Le mercredi 21 juin, la municipalité a posé une unique première pierre pour deux futurs édifices : la maison des associations et la nouvelle mairie. Pour la Ville, l'objectif commun de ces deux bâtiments est de réaliser des économies annuelles de fonctionnement. Le maire espère une ouverture des deux bâtiments pour l'été 2018.

« Le patrimoine est essaimé sur Hardricourt »

« *Le patrimoine est essaimé sur Hardricourt et trop spécialisé,* explique le maire Yann Scotte (DVD) de la répartition actuelle des associations sur la commune. *On a voulu rassembler tout le monde dans cette maison des associations de cinq salles, toutes polyvalentes.* » D'après le maire, cela permettra d'« *effondrer par quatre les coûts de fonctionnement* ».

L'ex-salle Vovard accueillera toutes les associations communales, et sera restaurée pour 1,120 million d'euros TTC. La nouvelle mairie prendra place à l'ex-Club de l'amitié, réaménagé et agrandi pour un coût de 1,4 million d'euros TTC. Ces deux projets seront financés par la vente de l'actuelle mairie, le Château des tourelles, pour 765 000 euros, les économies faites par la Ville, ainsi que la participation de la Région pour près de 970 000 euros.

En bref

MANTES-LA-VILLE

Le maire s'augmente de 7 %

Il récupère une part de son indemnité jusque-là dévolue à son premier adjoint.

Les nouvelles indemnités des adjoints et du maire de la majorité FN ne sont pas passées comme une lettre à la poste au dernier conseil municipal. L'opposition a rudement attaqué la hausse de sa propre indemnité par le maire Cyril Nauth (FN), qui s'est défendu, entre autres, en assurant que leur montant global baissait suite au non-remplacement d'un adjoint, Dominique Ghys, décédé l'an dernier.

« *On ne peut que regretter l'absence de transparence* », s'est ému Kheir Affane, opposant du groupe de l'ex-maire Annette Peulvast-Bergeal. « *Vous prenez une augmentation de 7 %* » alors que « *depuis trois ans, vous avez baissé toutes les subventions aux associations* », s'est indigné Eric Visintainer (LR), du groupe Mantes en mouvement.

« L'enveloppe globale a été réduite »

Outre l'assurance que « *l'enveloppe globale a été réduite* », Cyril Nauth répond que tous les adjoints et lui-même ponctionnaient leur indemnité pour la reverser au premier adjoint Laurent Morin (LR). « *C'est un choix entre élus* », argue-t-il de cet arrangement décidé en 2014, aujourd'hui modifié : « *Je diminue un peu moins ce que j'ai le droit de percevoir.* » Sans convaincre, toute l'opposition ayant voté contre la délibération.

Erratum

Dans la précédente édition, il était indiqué, dans l'article relatif à l'annulation par la justice de la perquisition d'un président d'association cultuelle musulmane à Mantes-la-Ville, que le président de l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS), Abdelaziz El Jaouhari, était membre de l'association El fethe en 2013. Ce n'était pas le cas, celui-ci n'étant alors que le négociateur de l'association dans ses relations avec la mairie en vue de l'achat du local ensuite vendu à l'AMMS. Nous présentons nos excuses aux lecteurs, ainsi qu'aux protagonistes de notre article, pour cette erreur.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Cambriolages : des conseils et un dispositif pour les limiter

La semaine dernière, la Ville organisait une réunion publique autour de son dispositif de participation citoyenne. Cette réunion servait également à faire un point sur la situation et rappeler quelques règles de sécurité.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Mes parents laissaient les volets ouverts pour faire croire qu'ils étaient là, se souvient une retraitée. Mais aujourd'hui, que faut-il faire ? »

Le 20 juin dernier, la Ville organisait une réunion publique pour présenter son « *dispositif de participation citoyenne* », en partenariat avec la police municipale et la police nationale (voir encadré). Cette réunion, à laquelle environ vingt personnes ont assisté, a également été l'occasion de rappeler et donner des conseils pour éviter ces cambriolages.

« *Le secteur est impacté car les communes sont vides durant la journée* », détaille le commissaire Aymeric Saudubray, chef de la circonscription de la sécurité publique de Conflans-Sainte-Honorine, de la situation. Une situation qui serait ainsi propice aux « *vols par opportunité* ». Dans ce type de vols, « *les cambrioleurs ne sont pas originaires de la commune, ni des environs. Ils viennent avec les transports en commun de la région parisienne et ciblent les immeubles à proximité des gares* », explique le commissaire.

Si les butins sont souvent faibles et concentrés sur les petits objets et les bijoux, une fois le cambriolage constaté « *il faut nous appeler et surtout ne toucher à rien pour permettre d'effectuer les prélèvements* ». Le temps d'intervention est estimé « *entre sept et huit minutes* ». Pour la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine, les six enquêteurs du groupe d'enquêtes anti-cambriolages de la sûreté urbaine ont un taux « *de résolution au-dessus de la moyenne nationale. Entre 16 et 17 % des vols par effraction sont élucidés* ».

Dans l'assistance, plusieurs personnes, en majorité des retraités, se sont déjà fait cambrioler. Et elles s'interrogent surtout sur la manière de mettre son logement en sécurité. « *Mes parents laissaient les volets ouverts pour faire croire qu'ils étaient là,* se souvient une retraitée. *Mais aujourd'hui, que faut-il faire ?* » Ce à quoi Aymeric Saudubray répond : « *Si un voleur veut rentrer, il rentrera.* » André Ortaffa, adjoint au commissariat poursuit: « *On peut réduire les risques avec les alarmes ou des caméras de vidéosurveillance, mais tout système de sécurité a des failles.* » Mais le policier rappelle surtout des règles élémentaires : « *Pensez à alerter vos voisins de votre absence et demandez-leur de relever votre courrier.* » Plus surprenant pour le public, ll serait également conseillé de cacher ses objets de valeur dans la cuisine : « *Il s'agit de la pièce la moins visitée.* »

Un dispositif qui « démarre difficilement »

Lancé l'année dernière, le dispositif de participation citoyenne « *démarre difficilement* », reconnaît Pierre Papinet, adjoint en charge de la sécurité. Lancé dans plusieurs villes de France, il « *consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat* » selon une circulaire de 2011. Les personnes intéressées pour participer à ce dispositif, « *dont l'anonymat sera conservé* », insiste Pierre Papinet, peuvent prendre contact avec la police municipale ou au commissariat de Conflans.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Un adolescent se noie à la base de loisirs

Le corps sans vie de l'adolescent a été retrouvé samedi dernier, après une heure de recherche, aux environs de 21 h 10.

Un drame s'est produit ce samedi 24 juin, à l'île de loisirs du Val-de-Seine, peu avant la fermeture de la structure. Vers 19 h 50, sapeurs-pompiers et policiers ont été mobilisés pour rechercher un adolescent de 16 ans, originaire des Mureaux.

Des plongeurs et un hélicoptère

Il était porté disparu dans l'aire de baignade alors qu' « *il nageait avec des amis* », précise une source proche du dossier. Des plongeurs, ainsi qu'un hélicoptère de la Sécurité civile ont été dépêchés pour le retrouver.

Le corps de l'adolescent a été découvert sans vie aux environs de 21 h 10 et les tentatives de réanimations sont restées vaines. « *Il a coulé d'un coup* », détaille une source proche de l'enquête, de cette noyade pour le moment inexpliquée.

Le corps a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie.

MEULAN-EN-YVELINES

Trois trains supprimés suite à un incendie

Dimanche dernier, un feu de végétaux s'est déclaré à proximité des rails et de la gare de Thun-le-Paradis. L'interruption du trafic a été demandée par les sapeurs-pompiers.

Dimanche après-midi, la circulation entre Paris Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie, via Conflans-Sainte-Honorine a été difficile pour les voyageurs rentrant de week-end.

Il est à peine 14 h 15 lorsque les sapeurs-pompiers interviennent pour un incendie rue Gambetta, à proximité des voies SNCF et de la gare de Thun-le-Paradis. Pour faciliter l'intervention et pouvoir éteindre ce feu de végétaux, l'interruption totale du trafic a été demandée. Au total 50 m² de végétaux ont brûlé dans ce feu d'origine encore indéterminée.

Dans le sens Paris-province, les trains ont recommencé à circuler aux environs de 15 h 30. Près de vingt minutes plus tard, la circulation était rétablie dans le sens inverse. Le trafic était toutefois ralenti jusqu'à 17 h 30. Au total, trois trains ont été supprimés durant l'intervention.

nexity une belle vie immobilière

VILLAPOLLONIA - POISSY

MISE EN VENTE DE NOUVEAUX APPARTEMENTS

TVA 5,5 %(1)

UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ
DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE DUPLEX !

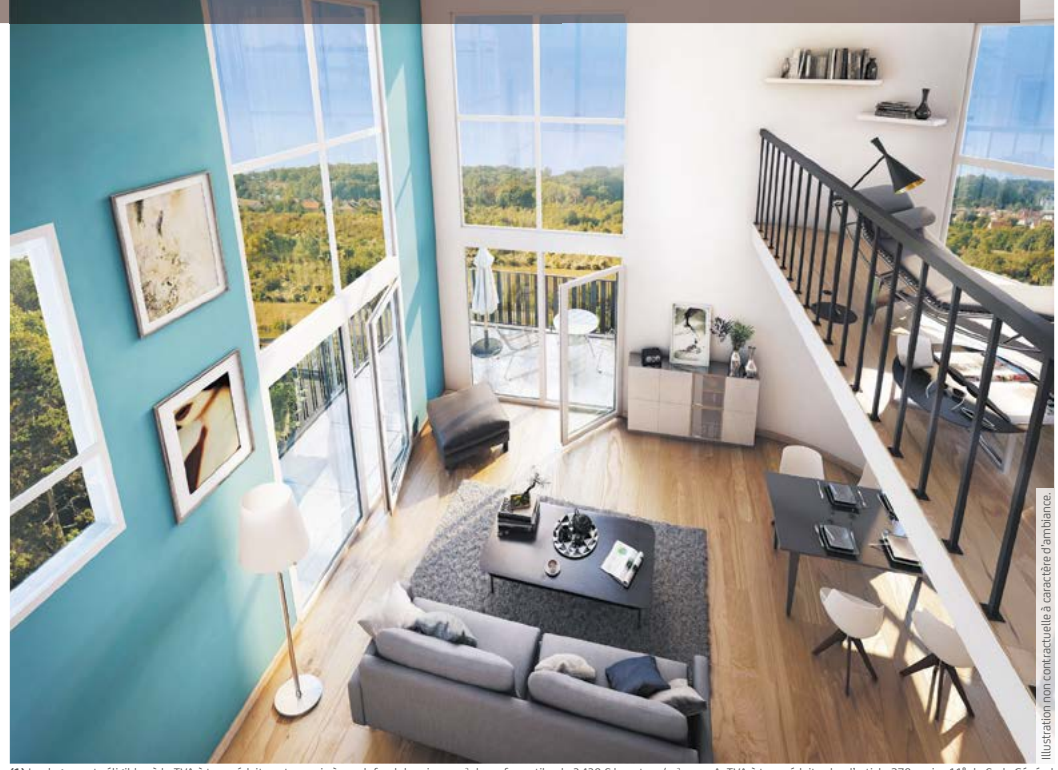


Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

UNE ADRESSE INCONTOURNABLE
POUR UNE QUALITÉ DE VIE INÉDITE !

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

> À 15 min(2) de la Défense (via l'A14).
> Un cadre naturel et privilégié.
> D'agréables espaces verts paysagers.
> Des intérieurs spacieux et lumineux.
> Des appartements du studio au 5 pièces duplex.
> Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs.

0 800 11 06 95
Service gratuit + prix appel

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

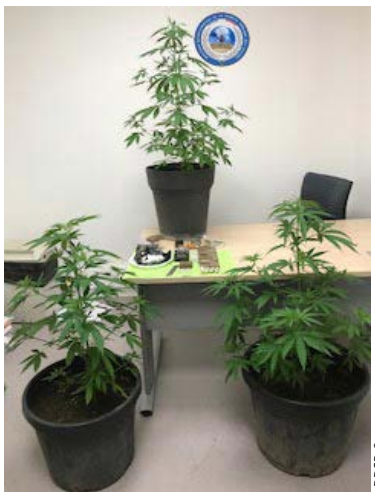
POISSY POISSY La Couldrette grandparis aménagement

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI SUR
villapollonia-poissy.nexity.fr

(1) Les logements éligibles à la TVA à taux réduit sont soumis à un plafond de prix au m² de surface utile, de 3 439 € hors taxe/m², zone A, TVA à taux réduit selon l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts, sous réserve d'une modification de la réglementation en vigueur. Sous conditions d'éligibilité. (2) Source Mappy. SAS Apollonia RCS Paris B 332 540 087. Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 – France. SAS Apollonia RCS Paris B 332 540 087. Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 – France. Document non contractuel, illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspectives : Asylum. Architecte : Atelier Castro & Denissof. OSWALDORB - 06/2017.

MEULAN-EN-YVELINES Les policiers découvrent des plants de cannabis dans la cour

Les plants appartenaient à un Meulanais de 34 ans. En garde à vue, il a expliqué garder de la drogue pour un autre homme.



DDSP78

Lors de la perquisition de son domicile, 1,150 kilo de résine de cannabis, 51 grammes de cocaïne, 18 sachets d'ecstasy ainsi qu'une balance et du matériel de coupe ont été retrouvés.

Alors qu'ils intervenaient pour tout autre chose dans une habitation de la rue de Tessancourt ce vendredi 16 juin vers 12 h 30, les policiers découvrent deux plants de cannabis dans la cour, commune à deux logements.

Les effectifs de la sûreté urbaine interpellent un des deux habitants. Il déclare que les plants appartiennent à son voisin. Ce dernier, un Meulanais de 34 ans, a été interpellé et placé en garde à vue. Lors de la perquisition de son domicile, 1,150 kilo de résine de cannabis, 51 grammes de cocaïne, 18 sachets d'ecstasy ont été retrouvés.

Ouverture d'une information judiciaire

Lors de la garde à vue, le Meulanais a reconnu faire « *la nourrice* » et garder de la drogue pour un autre. Le commanditaire a rapidement été identifié par les policiers. Il s'agit d'un homme, âgé de 35 ans, résidant à Ezy-sur-Eure (Eure). Il a été interpellé le lendemain à son domicile. Les policiers ont découvert des biens qu'il ne pouvait justifier avec ses ressources. Interrogé, il a nié les faits.

Les deux hommes ont été présentés devant le parquet de Versailles en début de semaine dernière en vue de l'ouverture d'une information judiciaire. Le Meulanais a été placé sous contrôle judiciaire et le second, a été écroué.

POISSY Une femme grièvement blessée par la chute d'une branche d'arbre

Jeudi 22 juin, vers 18 h 15, une Pisciacaise de 50 ans a été gravement blessée par la chute d'une grosse branche sur sa tête. Blessée au visage et inconsciente, elle a été transportée au centre hospitalier Percy à Clamart (Hauts-de-Seine). Le médecin n'a pas pu se prononcer sur son pronostic vital.

HOUDAN Elle laisse son chien mourir de faim et de soif

Le cadavre de l'animal a été découvert par les gendarmes vendredi dernier. Il avait été enfermé dans la cuisine pendant trois semaines.

Vendredi dernier, les gendarmes de Houdan ont été confrontés à une sordide découverte, indique *Le Parisien*. Appelés par des voisins qui avaient remarqué la porte ouverte dans un immeuble, les militaires ont découvert dans la cuisine le cadavre d'un chien.

Selon les premiers éléments, l'animal a été enfermé dans la cuisine depuis trois semaines. Prénommé Wax, le chien est mort de faim et de soif. Une gamelle d'eau vide, des croquettes et des excréments entouraient le corps du Briard au poil noir.

Entouré d'excréments

La propriétaire de l'appartement a été placée en garde à vue et a reconnu les faits, sans comprendre la gravité de son geste. Selon le quotidien francilien, le logement était insalubre et la propriétaire découchait régulièrement. Elle avait acheté l'animal auprès d'un éleveur il y a quatre ans.

Elle comparaîtra le 13 novembre prochain devant le tribunal correctionnel de Versailles pour des faits d'acte de cruauté envers un animal. L'association Stéphane Lamart pour la défense des droits des animaux s'est porté partie civile.

MANTES-LA-JOLIE En une journée, il cambriole trois pavillons

Connu des services de police, il a été interpellé et renvoyé au service psychiatrique de l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

Mercredi dernier, un homme âgé de 45 ans a été interpellé par les policiers dans le centre-ville. La veille, il avait pénétré dans trois pavillons pour tenter d'y dérober des objets. Connu des services de police, « *il alterne les séjours en psychiatrie et en garde à vue* », commente une source policière de cet homme. Il aurait déjà été interpellé une quarantaine de fois par le passé.

Mais cette fois, le voleur n'a pas eu de chance. Dans le premier pavillon qu'il a visité, il a été surpris par une jeune fille et s'est enfui. Durant la nuit, il s'est rendu dans deux pavillons, alors que ses occupants dormaient. Ce sont les propriétaires de l'un d'entre eux qui ont donné l'alerte. Suite à son interpellation, le quadragénaire a été conduit au service psychiatrique de l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

POISSY Une nuit de dégradations dans le quartier de la Maladrerie

Une borne à incendie puis des poubelles et un abribus ont été vandalisés. Les forces de l'ordre auraient également été la cible de jets de projectiles.

La nuit du jeudi 22 au vendredi 23 juin a été agitée dans la rue d'Aigremont dans le quartier de la Maladerie. Les forces de l'ordre sont intervenues plusieurs fois dans la soirée.

Vers 21 h 20 tout d'abord, les fonctionnaires sont requis suite à l'ouverture d'une borne à incendie. A leur arrivée, ils auraient été la cible de jets de projectiles de la part d'un groupe de vingt personnes. Pour disperser l'attroupement, les forces de l'ordre utilisent des moyens collectifs de défense.

Peu avant 2 h 20, les policiers sont sollicités une nouvelle fois pour un feu de poubelle sur la chaussée. Sur place, ils constatent également qu'un abribus a été dégradé et que trois de ses vitres sont brisées. Quatre poubelles sont toutefois détruites.

Un feu de poubelle sur la chaussée

Pendant l'intervention des sapeurs-pompiers, une dizaine de personnes auraient lancé des projectiles en direction des forces de l'ordre avant de prendre la fuite. Ces deux incidents n'ont pas fait de blessé. Aucune interpellation n'a été faite.



TENNIS Les Mantaises retrouvent la Nationale 4 après 10 ans

La section tennis de l'Association sportive mantaise attendait la montée de son équipe féminine 1 depuis 10 ans. A l'issue d'une saison réussie, le contrat est rempli.



ASM TENNIS

C'est sur leur terrain de l'île Aumône à Mantes-la-Jolie, que les mantaises ont remporté leur finale de Prénationale et accèdent à la Nationale 4 la saison prochaine.

Le week-end des 17 et 18 juin, les féminines de l'Association sportive mantaise (ASM) section tennis ont remporté, sur leur terrain de l'île Aumône à Mantes-la-Jolie, leur finale de Prénationale. Une victoire qui permet à l'équipe 1 mantaise de retrouver la Nationale 4 la saison prochaine, *« Ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans »*, souligne Nathalie Aujay Dumon, présidente du club. Et d'ajouter : *« C'est une grande satisfaction pour le club et c'est aussi le fruit de tout un travail de nos enseignants, puisque ce ne sont que des joueuses issues du club. »* L'un des entraîneurs des féminines, Benjamin Tison, cite d'ailleurs cette formation au club comme l'un des points forts de l'équipe. *« On a pu s'appuyer sur un gros noyau de six joueuses »*, apprécie ce dernier, qui apprend que parmi elles, deux n'ont encore que 14 ans. *« Ce sont deux joueuses qui font partie des dix meilleures de leur âge [...] et elles ont le niveau pour battre des adultes puisque les deux ont gagné leur match en finale contre des filles de 30 – 35 ans »*, explique Benjamin Tison.

« Que des joueuses issues du club »

En début de saison, la montée était l'objectif que s'était fixé les féminines de l'ASM, mais se retrouvant dans la même poule que Chatou, mieux classé, *« on s'était dit que ce serait compliqué »*, raconte l'entraîneur. A l'issue des matchs de poule, les Mantaises vont malgré tout réussir à terminer deuxième, à égalité de points avec le premier, Croissy-sur-Seine, mais avec un moins bon *« goal average »*. La demi-finale va donc les amener à affronter l'adversaire redouté Chatou.

« C'est l'équipe qu'on voulait éviter, et on a réussi à créer un petit exploit », se satisfait Benjamin Tison. En effet, à l'issue des matchs en simple et double, les deux équipes étaient à égalité et ont donc dû se départager par un match en double que les sociétaires de l'ASM tennis ont remporté pour décrocher leur ticket pour la finale.

Cette dernière rencontre les a opposés à une équipe déjà rencontrée, qui était arrivée devant elles en poule : Croissy-sur-Seine. *« Cette fois-ci, les filles ont haussé leur niveau de jeu, ont fait des gros matchs et l'ont emporté 5-1 »*, indique l'entraîneur. La saison prochaine, les seniors féminines de l'ASM tennis, comme leurs homologues masculins, évolueront donc en Nationale 4 et n'ont pas l'intention de servir de faire-valoir. *« On va être un peu optimiste et exigeant, on vise bien sûr le maintien et peut être une montée en Nationale 3 »*, confie, prudent, Benjamin Tison.

Finales du tournoi de Mantes ce week-end

Depuis le 10 juin, l'Association sportive mantaise (ASM) section tennis, organise la 18e édition de son Trophée international de Mantes-la-Jolie. Sur les courts de tennis de l'île Aumône, *« près de 200 joueurs et joueuses, français et étrangers »*, étaient attendus pour prendre part à cette compétition. Les différentes finales du tournoi auront lieu le samedi 1er juillet pendant toute la journée. Des rencontres de haut niveau attendront donc les spectateurs qui peuvent venir assister aux matchs.

WATER-POLO Le club du Mantois ouvre ses portes

Le Water-polo du Mantois veut faire découvrir son sport et organise pour cela une après-midi découverte à la piscine de Mantes-la-Ville.

Le club local, le Water-polo du Mantois, organise une après-midi découverte de cette discipline le samedi 1er juillet. *« Tous les enfants des clubs de natation environnants sont invités le 1er juillet à la piscine Aquasport de Mantes-La-Ville à la découverte du Water-Polo »*, indique le club dans un communiqué.

Pour l'occasion, Romain Chastagner, joueur de Pro A, viendra encadrer les séances d'initiations. Le programme débutera avec des initiations et des défis de 15 h à 17 h, suivis d'une remise de lots pour les enfants et une présentation de ce sport de 17 h à 18 h. Un match de démonstration, avec plusieurs clubs invités, viendra clôturer cette journée de 18 h à 19 h. Plus de renseignements sont disponibles sur la page Facebook du club.

ROLLER Randonnée en roller dans les rues d'Achères

La commune organise une nouvelle édition de rando-roller le vendredi 30 juin. Au départ de la Maison de quartier Jules Verne, *« Les éducateurs sportifs de la ville vous proposent de les suivre sur deux boucles de 5 et 6 kilomètres au sein de la ville »*, annonce le site internet de la commune. Qui précise : *« Pour les plus aguerris, le parcours comprend quelques lignes droites propices à quelques accélérations. »* Le rendez-vous est donné à 19 h 30 et le prêt de matériel de sécurité est possible sur place.

Pour plus d'informations où s'inscrire, contacter le service des sport au 01 39 22 23 60.

TRIATHLON Médaille d'argent européenne pour la Pisciacaise

Cassandre Beaugrand finit deuxième avec l'équipe de France en relais mixte élite.

La semaine dernière s'est déroulé le Championnat d'Europe de triathlon à Kitzbühel, en Autriche. Dans l'épreuve de clôture, le relais mixte élite, la jeune Pisciacaise de 20 ans, Cassandre Beaugrand, faisait partie de l'équipe de France avec Émilie Morier, Simon Viain et Raphaël Montoya. A l'issue d'une course haletante, les Français ne décrochent pas l'or pour sept petites secondes de retard sur le vainqueur, le Danemark.

Cassandre Beaugrand, première relayeuse, pour sa part, a passé le témoin en tête de la course. La Pisciacaise et son équipe reviennent donc d'Autriche avec une belle médaille d'argent, la deuxième de la France en Championnat d'Europe en relais mixte élite après l'or en 2015.

SPORT DE COMBAT Savate : direction Championnat du monde pour Amine Boutchiche

Les belles victoires s'enchaînent cette année pour Amine Boutchiche, le sociétaire de l'Association sportive (AS) Gant d'or d'Aubergenville. Après son titre fin mars de champion de France élite dans les catégories moins de 60 kilos, le combattant Yvelinois a décroché sa qualification, ce week-end en Croatie, pour la finale du Championnat du monde de savate combat. Pendant ces qualifications, Amine Boutchiche aura effectué quatre combats, dont aucune défaite et deux KO. La finale du Championnat du monde se déroulera à la rentrée prochaine.

CYCLISME Relais de VTT à Achères

La section cycle du Club laïque omnisport de la commune d'Achères (Cloca) organise une nouvelle édition des 4h d'Achères. *« Cette épreuve, à deux ou en solo, aura lieu le dimanche 2 juillet 2017,* indique le site du club. *Elle est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 14 ans (solo à partir de 18 ans), sur présentation d'une licence VTT ou d'un certificat médical de moins d'un an. »*

Un nouveau circuit de 7,7 kilomètres sera proposé au départ du parc Millet achérois. Le départ sera donné à 8 h 30 et les tarifs sont compris entre 10 sur inscription et 14 euros sur place. Plus de renseignements sur cloca.fr.

FOOTBALL Pas de Coupe des Yvelines pour la vallée de Seine

De nombreuses équipes de la vallée de Seine ont enchaîné les succès pour atteindre la finale de la Coupe des Yvelines dans leur catégorie. Toutes ont malheureusement échoué lors de leur finale.

Les finales des différentes catégories de la Coupe des Yvelines se sont déroulées le dimanche 18 juin à Croissy-sur-Seine. Si plusieurs clubs de la vallée de Seine avaient réussi à atteindre ce stade élevé de la compétition, aucun n'a réussi à l'emporter. Chez les U15, Chanteloup-les-Vignes s'est incliné 1-4 face à Guyancourt. En Coupe du comité U15, l'équipe 3 des Mureaux était opposée à l'équipe 4 de Versailles et a été défaite au terme des tirs au but.

En finale de la catégorie seniors, l'équipe 2 des Mureaux a perdu 3-2 contre Marly-le-Roi. Conflans-Sainte-Honorine n'a pas réussi à l'emporter en vétérans contre Elancourt (2-6). Et dans la Coupe du comité vétérans, Rosny-sur-Seine concède également un revers contre Chambourcy (3-1). Si aucune Coupe des Yvelines n'est remportée par la vallée de Seine, ces équipes échouent à la seconde place après avoir défait de nombreux clubs yvelinois au cours de la compétition.



DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

LIMAY KeBlack en concert pour la Fête de la fraternité

Pour sa nouvelle édition de la Fête de la fraternité, la mairie organise une après-midi de concerts et d'animation le samedi 1er juillet, avec en clôture KeBlack.


BOMAYE MUSIK

Le chanteur du tube Bazardée, KeBlack, viendra clôturer la fête de la fraternité.

La Fête de la fraternité reçoit souvent des artistes de renom. Cette année le célèbre rappeur KeBlack sera la tête d'affiche. Le chanteur, auteur notamment du tube *Bazardée*, clôturera cette journée d'animations et de concerts qui se déroulera le samedi 1er juillet sur le site de Limay plage, à l'Espace des hautes meunières.

La Pluma et Djafari

Dès 13 h 30, les jeunes talents locaux s'enchaîneront, suivis d'autres locaux plus confirmés tels que le rappeur La Pluma et le groupe de reggae Djafari. Tout au long de l'après-midi, les animations proposeront aux visiteurs de s'essayer au buggy électrique, au babyfoot, à l'air-hockey, aux fléchettes.

Une structure gonflable pour les plus jeunes, un marché artisanal et un carrefour des cultures viendront compléter la programmation. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

PORCHEVILLE Concours : « Tu t'es vu quand t'as lu ? »

Jusqu'au vendredi 30 juin, la bibliothèque porchevilloise de l'Espace Boris Vian organise un concours sur le thème « *Tu t'es vu quand t'as lu ?* ». L'objectif pour les participants est de réaliser une photo, un dessin, un témoignage écrit ou autres sur leurs habitudes et expériences de lectures.

Plusieurs des œuvres soumises seront ensuite exposées à la bibliothèque du samedi 1er au jeudi 27 juillet, que les visiteurs pourront découvrir.

Renseignements au 01 30 63 30 82 ou par courriel à bibliotheque.multimedia@mairie-porcheville.fr.

POISSY Une comédie musicale d'après le Petit prince

La compagnie l'Aventurine propose deux représentations de la *Quête extraordinaire d'un prince*, d'après l'œuvre de Saint-Exupéry. « *Passionné, curieux, courageux... c'est par une promesse faite à sa fleur que Louis part faire le voyage à travers les planètes pour apprendre à danser, particulièrement la valse... Y parviendra-t-il ?* », raconte le résumé de cette adaptation.

Les représentations auront lieu au Théâtre Blanche de Castille le samedi 1er juillet à 15 h 30 et 20 h 30. Le tarif est de 5 euros et les réservations peuvent être faites au 06 72 65 31 44 ou par courriel à compagnie.laventurine@gmail.com.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Des week-ends de cirque en famille

Plusieurs journées d'initiations aux arts du cirque en famille sont prévues en juillet et août au Chapiteau des contraires.

La commune et la Compagnie des contraires proposent des initiations aux arts du cirque en famille pendant plusieurs dates en juillet et en août. « *Destinée à tous les âges, petits et grands, du plus jeune au doyen, cette animation propose une journée inoubliable et spectaculaire, autour d'artistes professionnels pour découvrir la magie, le jonglage, le mât chinois, le spectacle...* », annonce la Ville.

Découvrir magie, jonglage et spectacle

Ces initiations sont organisées au chapiteau Repaire des contraires, situé avenue Charles de Gaulle. Plusieurs sont prévues, de 10 h à 17 h, les dimanches 2, 23 et 30 juillet, ainsi que le week-end des 5 et 6 août. Le tarif est de 1 euro par personne et par dimanche. L'inscription est obligatoire et le nombre de places est limité.

Réservation et renseignements au 06 81 07 05 18 ou par courriel à contact@compagniedescontraires.com.

LES MUREAUX Soirée jazz au pôle Molière

Des airs de jazz envoûteront la salle Lumière du Pôle Molière le vendredi 30 juin. A partir de 19 h 30, cinq groupes du Conservatoire Gabriel Fauré muriautin, des écoles de musique de Limay, Vauréal et Montigny-les-Cormeilles, donneront un concert. Cet événement est gratuit dans la limite des places disponibles. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune ou au 01 30 91 38 67.

MONDREVILLE La commune invite les étoiles

L'Association sports loisirs Mondreville (ASLM) organise une après-midi dédiée à l'espace le samedi 1er juillet. A partir de 15 h, de nombreuses animations sur le thème des étoiles seront proposées avec « *un atelier de fabrication de fusées à eau, des photocall et surtout un planétarium géant* », énumère l'ASLM.

Le soir à partir de 20 h, un concert de rock sera donné sur le terrain de loisirs municipal avec le groupe Furious Routiers. L'entrée est gratuite, sauf le planétarium et le concours de pétanque. Plus de renseignements sont disponibles sur la page Facebook de l'ASLM.

ANDRESY Sur la route, du jazz et de la lecture

Le vendredi 30 juin à 19 h 30, l'Espace Saint-Exupéry présentera *Sur la route*, une coproduction de la Bibliothèque de Saint-Exupéry et de l'École de musique et de danse Ivry Gitlis. Ce spectacle est un savant mélange de jazz et de lecture, qui aborde « *un thème récurrent de la culture américaine et de la littérature, celui d'une errance qui devient parcours de vie à travers le vaste territoire des États-Unis* », explique le site internet de la commune. Plus de renseignements sont disponibles au 01 34 01 11 60.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une Edith Piaf des années 80

Pour clôturer sa saison, le Story-boat de Conflans-Sainte-Honorine invite l'humoriste Johny Prieur et le pianiste Matthieu Michard. Sur scène, avec la pièce *Edith est dans la place !*, ils tentent de répondre, avec humour et musicalité, à la question : « *Quel aurait été le répertoire d'Edith Piaf, si elle était née comme tout le monde dans les années 80 ?* ».

La représentation du jeudi 29 juin à 21 h sur le Story-boat sera l'occasion de le découvrir. Le tarif unique est de 15 euros. La réservation est indispensable au 06 70 48 63 01. Plus de renseignements sur story-boat.com.

CARRIERES-SOUS-POISSY Le festival des musiciens locaux

Le Château éphémère accueille la première édition du Festival Larsen local. Dès 16 h, les deux scènes accueilleront de nombreux groupes de musique locaux.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le Festival Larsen local réunira 11 groupes sur deux scènes au Château éphémère pour une après-midi de concerts.

Le samedi 1er juillet, le Centre de ressources yvelinois pour la musique (Cry) organise la première édition de son Festival Larsen local au Château éphémère de Carrières-sous-Poissy. Le Cry annonce que l'objectif est de « *valoriser et promouvoir la scène locale dans toute sa diversité* ». L'événement commencera à 12 h par un apéritif de bienvenue et une rencontre-débat sur le thème « *Scène locale : où en est-on ?* »

Une après-midi de concerts gratuits

Les concerts commenceront à 16 h avec la mise en place de deux scènes qui accueilleront onze groupes de la vallée de Seine, issus de structures telles que la Source de Poissy, le Barde atomique d'Ecquevilly, le Sax d'Achères, l'Usine à sons de Mantes-la-Ville, et bien d'autres. Les styles musicaux proposés seront variés, allant du rock ou métal, en passant par le hip-hop, le blues, le dj-set ou la funk.

« *L'opération Larsen local vise à développer et à mettre en lumière le dynamisme de ce nouveau territoire qu'est GPSEO (Grand Paris Seine et Oise, Ndlr), en s'appuyant sur les forces vives de tous les acteurs concernés [...]* », indique le communiqué de presse. L'entrée au festival est libre.

Plus de renseignements sont disponibles sur la page Facebook larsenlocal.lecry.

OFFRES D'EMPLOI*
"Traitées par la Mission Locale du Mantois"

• **Employé de rayon - 5 postes (H/F)**
Flins-sur-Seine - CDD - Capacité à comprendre les consignes orales et écrites - Capacité à effectuer des opérations arithmétiques : Inventaire mensuel, relevé des produits, calcul de la contenance des rayons - Transporte et installe des marchandises non alimentaires en rayon - Range, conditionne, réalise et contrôle l'étiquetage - Trie et enregistre les marchandises non vendables - Réalise les comptages de stocks - Prise de poste au plus tôt 3h - Fin de journée au plus tard 22h Jour de repos variable - Travail le Samedi

• **Hôte de caisse - 5 postes (H/F)**
Flins-sur-Seine - CDD - Capacité à effectuer des opérations arithmétiques : préparer les prélèvements, compter sa caisse - Réalise des opérations d'enregistrement et d'encaissement - Gère un fond de caisse - Accueille et oriente des clients - Transmet les remarques et les suggestions des clients - Prise de poste au plus tôt 8h30 - Fin de journée au plus tard 22h00 - Horaires en coupure - Jour de repos variable - Travail le Samedi

• **Cariste 1,3 et 5 - 1 poste (H/F)**
Limay - CDD - interim - Permis B et véhiculé - Disponible en vue de longues missions - 20 km autour de Poissy - Heures d'équipe Conduit un engin de manutention à conducteur porté dans le cadre d'opérations de déplacement, chargement/déchargement

• **Facteur - 1 poste (H/F)**
Secteur du Mantois - CDI - Interim - Permis B obligatoire - Longue mission - Réaliser le tri du courrier pour la zone de distribution qui lui est attribuée et dans l'ordre de sa tournée en vélo ou voiture - Distribuer le courrier dans les boîtes aux lettres des particuliers ou à l'accueil des entreprises

• **Magasinier - 1 poste (H/F)**
Les Mureaux - CDD - Interim - Maîtrise les outils informatiques - Gestion des stocks - Pas de CACES pour ce poste

• **Préparateur de commandes - 1 poste (H/F)**
Limay - CDD - Interim - Permis B et véhiculé - Disponible en vue de longues missions - 20 km autour de Poissy - Heures d'équipe Rassemblement des produits commandés - Emballage et garnissage des colis - Contrôle de la conformité des produits à livrer

• **Agent de fabrication automobile - 40 postes (H/F)**
Aubergenville. - CDD - Interim - Permis B et véhicule - 1 an minimum d'expérience sur chaîne - Mission renouvelable 3 à 12 mois - Horaires d'équipe 2x8

• **Chauffeur livreur - 2 postes (H/F)**
Aubergenville. - CDD - Le candidat doit savoir lire, écrire, compter.Permis B - déchargement du camion , Déplacement sur le 78, Comptage de la marchandise

*Les offres concernent uniquement les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Mission Locale DU MANTOIS
Centre Commercial Mantes 2
Bâtiment Le Cube - Allée des Médecins
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 23 44 - accueil.mldumantois@gmail.com
Rejoignez-nous et partagez | Abonnez-vous à ML Mantois

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Nouvelle édition du rallye touristique du Houdanais

Depuis 14 ans, tous les derniers dimanches de juin, la Communauté de communes du pays houdanais est envahie par une flopée de fans de course.



LFM RADIO

« Nous essayons de maximiser l'aspect rural, il s'agit de notre plus-value », complète Aurélie Chauvat, de l'Office de tourisme du pays houdanais.

Chaque année, ils sont des centaines à faire le déplacement pour venir participer au rallye touristique du pays houdanais. De Houdan à Septeuil en passant par Mondreville, le temps d'une journée, le territoire accueille des joueurs venus de toute la région. « *L'idée, c'était de faire circuler les gens sur le pays houdanais, de leur faire découvrir le patrimoine des petites communes, en se basant sur le principe des rallyes, qui était assez en vogue il y a 14 ans* », explique Aurélie Chauvat, de l'Office de tourisme du pays houdanais.

Le matin c'est en voiture que circulent les 19 équipes, composées d'environ 80 personnes, sur un circuit d'une cinquantaine de kilomètres. L'après-midi, c'est à pied qu'ils sillonnent le pays houdanais, à travers la découverte d'une ville en particulier. Il s'agit d'une « *démarche ludique qui permet d'emmener les gens là où il n'auraient pas forcement l'idée d'aller* » résume Aurélie Chauvat.

Le défi pour les organisateurs de ce rallye touristique est désormais de le moderniser pour continuer à rester compétitif. Depuis plusieurs années, ils ont décidé d'instaurer un thème et un jeu d'enquête policière. Tout en parcourant les routes de la région, les participants joueront aussi les apprentis Colombo, pour un Cluedo grandeur nature assez inédit dans les Yvelines. Si le thème de cette année est connu, « *le temps* », la nature de l'enquête demeure un mystère jusqu'au dernier moment.

« Faire circuler les gens »

« *Nous essayons de maximiser l'aspect rural, il s'agit de notre plus-value* », complète Aurélie Chauvat de la mission symbolique également remplie par cet événement : porter un coup de projecteur sur les régions rurales. Autant d'initiatives qui font leurs preuves, puisque chaque année, l'évènement est un franc succès , et affichait ainsi complet une fois de plus.

La Matinale LFM, tous les jours du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

LE LIVE Nov à la quête du grand public

Le rappeur Nov était sur le plateau de LFM à l'occasion de son nouvel EP, Evo 2.



LFM RADIO

C'est désormais au grand public français qu'il essaie de montrer ses talents de punchlineur.

Cette semaine, Vee recevait dans *Le Live* le chanteur Nov. Auteur, compositeur, et interprète, Nov est un touche-à-tout et ça se voit. Production bien léchées, instru travaillées et paroles recherchées, Nov surprend le monde du rap depuis déjà des années. Le 26 mai dernier, il sortait Evo 2, le nouveau volet de son premier EP.

"Je reste inconnu par le grand public"

Il s'agit d'une grosse prise de risque avec un virage trap assumé : « *Les fans de la première heure ont été un peu décontenancés, je peux le comprendre* », a t-il déclaré sur les ondes de *LFM*. Salué à de nombreuses reprises par la critique, Nov a fait ses preuves auprès des experts depuis longtemps.

C'est désormais au grand public français qu'il essaie de montrer ses talents de punchlineur. « *J'ai beaucoup de respect de par les professionnels, mais je reste inconnu par le grand public* », explique-t-il non sans une pointe d'amertume. S'il vise maintenant un disque certifié, il s'oriente aussi vers un plus large public : comme il le rappelle, « *ça peut être commercial et très bien fait !* »

Le Live, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

							4	
	4	5		6	9	1	2	
6	3		5				8	7
		3	4	9	8	7	1	2
1	7					4		
4	9		1		6		3	
			9					1
9						8		
8		4		1	7	3		9

SUDOKU : niveau difficile

	7		4	2	9	3	6	
							7	
8	3				7			2
					5			
	6	8	2		4	5		
	9		7			2		
2	1			9		7		
		3	1		6		2	
			5					1

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 58.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 06-2017



GROUPE ALTAREA COGEDIM

À ANDRÉSY
Domaine Sisley

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT OU D'UNE MAISON FAMILIALE
AU CALME D'UN BEAU DOMAINE ARBORÉ
ET PROFITEZ DE CONDITIONS EXCEPTIONNELLES !

Personnalisez votre intérieur
avec le pack
« PRÊT-À-VIVRE »
JUSQU'À
7 100 € OFFERTS (2)
OFFRE LIMITÉE POUR TOUTE RÉSERVATION
AVANT LE 31 JUILLET 2017

PRÊT À TAUX ZÉRO (3)

LOI (4) PINEL
DERNIÈRE ANNÉE

Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

COGEDIM

Une co-réalisation
EXCELYA

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

(1) Exemple de prix, hors parking, valable pour un appartement 3 pièces, lot 101, de 60 m² avec jardin de 123,24 m² et terrasse de 9,97 m², sur la résidence « Domaine Sisley » à Andrésy (78), selon stock disponible. (2) Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 22/06 et le 31/07/2017 dans la limite des stocks disponibles, sur la résidence « Domaine Sisley » à Andrésy (78), non cumulable avec toute offre en cours et à venir. Le pack comprend une cuisine aménagée VENETA CUCINE (hors électroménager), une colonne de salle de bains ou de buanderie, un placard aménagé et l'installation de ces équipements. La valeur du pack : jusqu'à 4 700 € TTC pour un studio, 5 500 € TTC pour un 2 pièces, 6 300 € TTC pour un 3 pièces, 7 100 € pour un appartement 4 pièces ou une maison 4 ou 5 pièces. Voir conditions sur cogedim-logement.com ou sur votre espace de vente. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim.com (4) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur – réduction variant de 12% à 21% sur le prix d'acquisition du bien acheté dans la limite de 300 000 € et d'un plafond de prix d'achat de 5 500 € / m² pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et sous conditions de plafonds de ressources des locataires. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814, n° ORIAS 13 005 113. Document et illustration non contractuels destinés à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations : Anawa. Les appartements et les terrasses sont vendus et livrés non meublés et non aménagés - Grenadines & cie - 06/2017